

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS

Val-de-Marne

Août 2026

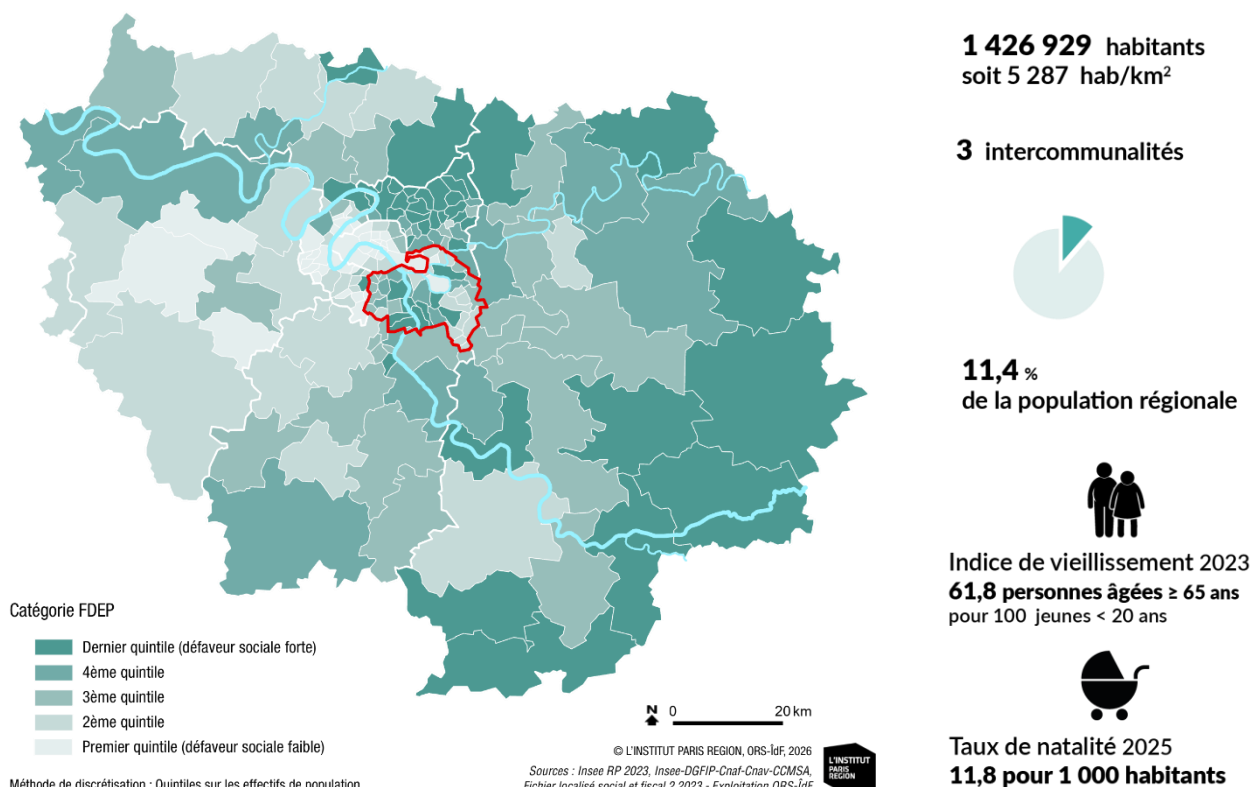
Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

Contexte socio-démographique

La population du Val-de-Marne augmente à un rythme proche de celui de la région, entre 2017 et 2023 +0,5 % en moyenne par an, dû à son solde naturel (naissance - décès) positif. La croissance démographique atteindra un rythme plus soutenu que celui de la région d'ici 2035 si les tendances démographiques récentes se poursuivent : l'excédent naturel compenserait un solde migratoire (arrivées - départs) toujours plus déficitaire. Le département compte 1,7 enfant par femme en 2024 contre 1,6 au niveau régional.

Le niveau de vie médian est 3 % inférieur à celui de la région (revenu médian de 27 250 € vs 28 210 € en 2023). Les PCS employés-ouvriers sont plus nombreux dans la population active (les termes en italique sont explicités dans le glossaire). Le taux de pauvreté atteint 18,4 % en 2023 (contre 17,3 % au niveau régional). Cette précarité touche particulièrement les familles monoparentales, dont 36,4 % vivent sous le seuil de pauvreté. Le territoire se caractérise enfin par une forte proportion de familles monoparentales (13 %) et un recours plus élevé aux prestations sociales.

Indice de défaveur sociale en 2023 par arrondissements, par communes de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalités de grande couronne



Etat de santé

Vue d'ensemble

Le Val-de-Marne présente des indicateurs de santé globale plutôt favorables : les espérances de vie sont de 82,8 ans pour les hommes et de 86,7 ans pour les femmes en 2025. Elles font partie des plus élevées de la région. Les taux de mortalité générale sont inférieurs aux taux moyens régionaux pour les deux sexes. La mortalité prématurée et la mortalité évitable par des actions de prévention sont comparables aux niveaux moyens de la région.

Mortalité pour la période 2019 et 2023

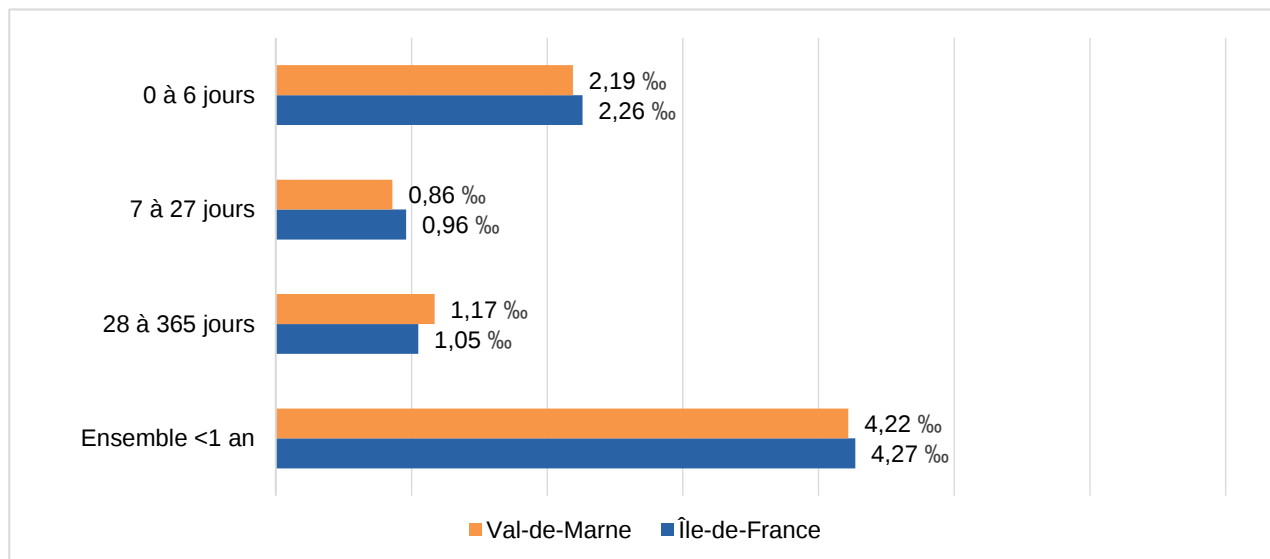
Taux standardisé pour 1 000 habitants	Val-de-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	10,8	6,8	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	4,2	2,1	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée(<65 ans)	2,1	1,1	2,1	1,1	2,4	1,2

Source : Inserm, CépiDc, standardisation France hexa RP2020 – Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre le Val-de-Marne et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Périnatalité

L'état de santé des enfants à la naissance est moins favorable dans le département par rapport à la région, notamment avec une proportion significativement importante de grande prématurité, de faible poids de naissances et d'enfants macrosomes (poids > 4 000 gr). Près de 4 enfants sur 1 000 meurent avant un an. Ce taux de mortalité est proche des moyennes régionale et nationale. Cette mortalité survient majoritairement au cours de la première semaine de vie (mortalité néonatale précoce).

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances



Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

Dans le Val-de-Marne, près de 48 000 personnes sont prises en charge pour une maladie psychiatrique. Les taux de prise en charge, notamment pour les troubles dépressifs et de l'humeur, sont globalement inférieurs à la moyenne régionale.

Les traitements antidépresseurs et thymorégulateurs concernent également moins de personnes (36,6 hommes pour 1 000 contre 36,9 en Île-de-France et 77,2 femmes pour 1 000 contre 78,0). En revanche, les hospitalisations pour tentative de suicide ou gestes auto-infligés sont plus élevées pour les femmes particulièrement chez les jeunes filles de 10 à 24 ans.

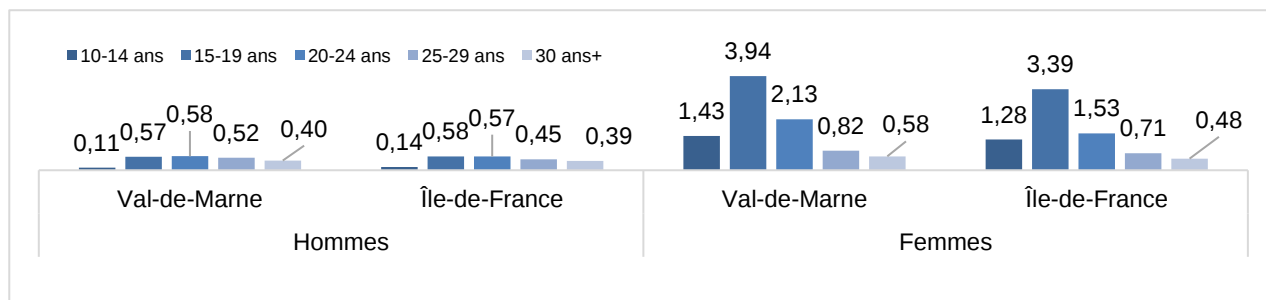
La mortalité par suicide est inférieure à la moyenne régionale chez les hommes et est comparable chez les femmes.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Val-de-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	31,8	36,1	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,11	0,05	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-de-Marne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âges en 2023 (pour 1 000 habitants)



Source : SNDS-PMSI 2023 - Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : 3,94 jeunes filles de 15-19 ans du Val-de-Marne sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France en 2023.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Les niveaux de prise en charge pour l'ensemble des cancers, chez les hommes comme chez les femmes, ainsi que pour le cancer du sein, se situent à des niveaux inférieurs à la moyenne régionale. En revanche, la prise en charge du cancer colorectal, pour les deux sexes, ainsi que celle du cancer du col de l'utérus, est plus élevée. De même, la mortalité par cancer du poumon chez les hommes demeure supérieure à la moyenne régionale.

Pour les maladies cardiovasculaires, la mortalité, chez les hommes comme chez les femmes, est inférieure à la moyenne régionale, tandis que les taux de prise en charge élevés pour les deux sexes, traduisent une prévalence importante de ces pathologies et une prise en charge active par le système de soins.

Enfin, la mortalité par maladies respiratoires est comparable à la moyenne régionale chez les hommes comme chez les femmes, tandis que le diabète constitue un point de vigilance, avec des niveaux de prise en charge supérieurs à la moyenne régionale.

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Val-de-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	43,6	49,5	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	81,0	56,9	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	47,9	53,6	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	73,5	58,0	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	2,8	1,7	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,0	1,3	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,8	0,4	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-de-Marne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

En matière de santé sexuelle et reproductive, les indicateurs observés dans le Val-de-Marne apparaissent globalement plus favorables que ceux relevés en moyenne en Île-de-France, bien que certaines spécificités méritent d'être soulignées.

Concernant le recours à l'IVG, le taux est légèrement plus élevé dans le département (17,8 % contre 16,9 % en Île-de-France). En revanche, la part des IVG chez les mineures est plus faible (4,1 % contre 4,6 %), traduisant une situation un peu plus favorable pour cette tranche d'âge.

S'agissant des infections sexuellement transmissibles (IST), les taux de positivité sont inférieurs dans le Val-de-Marne pour les principales infections bactériennes. La positivité à la chlamydia atteint 118,9 pour 100 000 habitants (contre 134,1 en Île-de-France), celle au gonocoque 65,4 (vs 83,4) et celle à la syphilis 16,2 (vs 21,3). Ces résultats suggèrent une circulation des IST globalement moins importante dans le département.

Les indicateurs relatifs au VIH confirment cette tendance. La prévalence du VIH chez les femmes est identique à la moyenne régionale (3,4 %), tandis qu'elle est inférieure chez les hommes (5,5 % contre 6,2 % en Île-de-France). Cependant, les taux de dépistage sont légèrement inférieurs à ceux observés à l'échelle régionale, tant chez les hommes (4 943,3 pour 100 000 habitants contre 5 211,9) que chez les femmes (7 677,2 contre 7 735,3).

Dans l'ensemble, le Val-de-Marne se distingue donc par des indicateurs plutôt favorables en matière d'IST et de VIH par rapport à l'Île-de-France.

VIH/ sida : prévalence et dépistage pour 1 000

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Val-de-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	5,5	3,4	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	76,8	52,1	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-de-Marne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Val-de-Marne	Île-de-France
Chlamydia	62,8	60,8
Gonocoque	65,5	63,6
Syphilis	67,7	68,4

Source: SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (Proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Val-de-Marne	Île-de-France
15-17 ans	8,0	9,1
18-24 ans	27,6	28,5
25-34 ans	31,8	32,1
35-44 ans	32,0	32,6
45-54 ans	22,3	23,0

Source : SNDS 2023, exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Val-de-Marne	Île-de-France	France Hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	6 081	6 631	219 214
Taux de recours à l'IVG pour 1 000	14,1	17,8	15,4
% de recours à l'IVG chez les mineures	3,7	4,1	5,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans atteints d'une pathologie chronique dans le Val-de-Marne sont, comme à l'échelle régionale, principalement suivis pour des maladies respiratoires chroniques. Concernant la prise en charge des maladies chroniques, la situation des enfants du département apparaît globalement plus favorable que celle observée en moyenne en Île-de-France. Le taux standardisé de prise en charge pour au moins une pathologie chronique est en effet plus faible dans le département (77,4 ‰) qu'au niveau régional (80,7 ‰).

Cette situation favorable se retrouve pour la prise en charge des maladies respiratoires chroniques, avec un taux légèrement inférieur à la moyenne francilienne (46,8 ‰ dans le Val-de-Marne contre 47,5 ‰ en Île-de-France). De même, la prise en charge des maladies psychiatriques chez les enfants de 0 à 14 ans est moins fréquente dans le département, avec un taux standardisé de 12,5 ‰, contre 14,3 ‰ à l'échelle régionale.

Le département du Val-de-Marne présente, pour les jeunes de 15-24 ans, un taux de prise en charge pour pathologie inférieur à la moyenne régionale, respectivement 69,7 ‰ et 71,8 ‰. Le taux est également inférieur dans le Val-de-Marne en ce qui concerne la prise en charge des maladies respiratoires (17,9 ‰ versus 19,1 ‰ en Île-de-France). Pour les maladies psychiatriques, qui sont les plus fréquentes, la situation dans le Val-de-Marne ne diffère pas de celle de l'Île-de-France, respectivement 23,4 ‰ et 24,0 ‰.

Pour autant, le taux de jeunes de 15-24 ans hospitalisés pour une tentative de suicide en 2023 se montre supérieur dans le département à la moyenne régionale. La proportion de jeunes de 17 ans ayant déclaré avoir eu des pensées suicidaires ne diffère toutefois pas de la moyenne en Île-de-France.

En termes de consommations de produits psychoactifs chez les jeunes de 17 ans, le Val-de-Marne se situe en-dessous des niveaux observés en Île-de-France, et ce, pour l'alcool, le tabac ou le cannabis. Par exemple, 33,4 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir expérimenté le tabac contre 38,1 % en Île-de-France. Seuls pour l'usage régulier de cannabis et l'expérimentation d'au moins un produit illicite, les niveaux sont comparables entre les jeunes de 17 ans résidant dans le Val-de-Marne et les jeunes franciliens.

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000	Val-de-Marne	Île-de-France
Pour asthme chez les 0-14 ans	41,6	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Val-de-Marne		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,12	0,09	0,11	0,09
15-24 ans	0,34	0,15	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc – Exploitation ORS-IDF.

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Val-de-Marne	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	19,0	25,7
Consommation quotidienne de tabac	8,1	11,5
Consommation régulière de cannabis	3,6	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	1,7	3,0

Source : Escapad 2022, écart significatif entre le Val-de-Marne et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Val-de-Marne	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	18,6	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,8	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023

Personnes âgées

Le Val-de-Marne poursuivra son vieillissement à l'horizon 2035, sous l'effet notamment de l'augmentation des 75 ans et plus. Cette population est un peu plus précaire que dans le reste de l'Île-de-France et vit majoritairement à domicile seul (41 %) ou en couple (39 %). Les 75 ans et plus y présentent un des niveaux de dépendance le plus élevé de la région francilienne, avec une prise en charge nettement plus orientée vers le domicile (66 % des bénéficiaires de l'APA).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (SSIAD et SPASAD) est légèrement moins développée que dans le reste de la région. Par ailleurs, le nombre de places en établissement est plus faible que dans les autres départements franciliens, conduisant 56 % des personnes âgées à devoir quitter le Val-de-Marne lors de leur entrée en institution.

Le département du Val-de-Marne devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2060. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 6 800 personnes (+22 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+4 500 personnes, soit +20 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devra être accéléré (+2 100 places, soit +450 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Val-de-Marne	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	65	65,6
	Projection 2035	59,4	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	35	34,4
	Projection 2035	40,6	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Val-de-Marne	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	11,8	8,7	11,0
APA en établissement	6,0	5,1	7,7
Total	17,8	13,8	18,7

Source : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

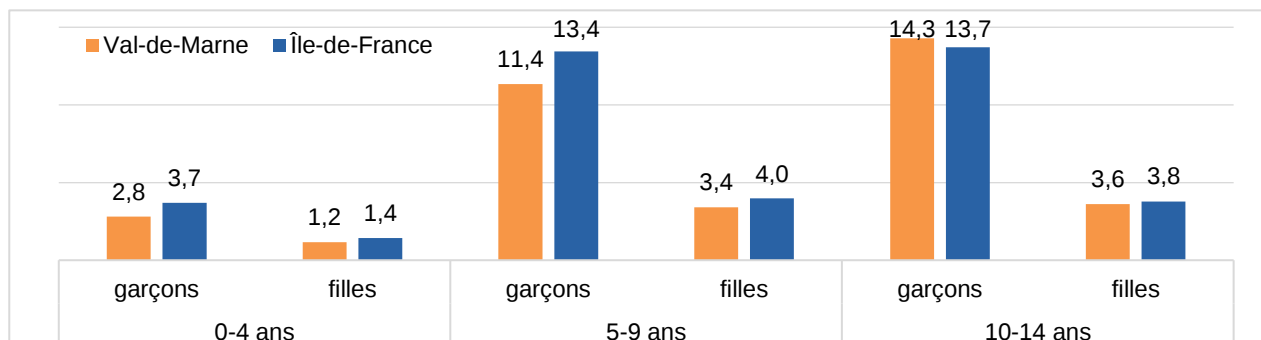
Personnes en situation de handicap

Dans le département du Val-de-Marne, le nombre de familles allocataires de l'*AAEH* (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) est de 13 376 au 31 décembre 2005, soit un taux de 4,0 allocataires pour 100 personnes de 0-19 ans, taux le plus élevé des départements franciliens et donc supérieur à la moyenne francilienne (3,3).

Parmi les différents types de handicap, les troubles envahissants du développement (*TED*), incluant l'autisme, sont plus faibles qu'en Île-de-France, que ce soit chez les garçons ou chez les filles : 9,2 pour 1 000 garçons de 0-14 ans en 2023 dans le Val-de-Marne contre 10,2 en Île-de-France et 2,7 chez les filles contre 3,0 en Île-de-France. Les prévalences sont toujours plus élevées chez les garçons que chez les filles. Seuls chez les garçons de 10-14 ans, la prévalence est plus élevée dans le département qu'en moyenne dans la région. En termes de scolarisation, la proportion d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire, en établissement sanitaire ou médico-social est, dans le Val-de-Marne, légèrement inférieure aux moyennes régionales, que ce soit pour le premier degré ou le deuxième degré : pour l'année scolaire 2023-2024, 31 élèves en situation de handicap pour 1 000 sont scolarisés dans le premier degré (32 en Île-de-France) et 33 dans le second degré (34 en Île-de-France). En termes de structures pour enfants en situation de handicap, le département présente un déficit de places en *Sessad* (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile), avec 2,8 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 3,1 en Île-de-France et un nombre de places en hébergement (y compris accueil de jour) identique à la moyenne régionale, 5,9 places pour 1 000, mais restant très inférieur au taux national, 7,9.

Dans le département, 21 405 personnes sont allocataires de l'*AAH* (Allocation aux adultes handicapés) au 31 décembre 2024, prestation destinée à aider les personnes en situation de handicap ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi. Rapporté à la population des 20-64 ans, le taux est très proche de la moyenne régionale, respectivement 2,5 % et 2,6 %. Comme dans la région francilienne, la part d'allocataires vivant à domicile est de plus de 9 personnes sur 10. En termes de structures spécialisées sur le handicap pour les adultes, le taux global d'équipement du département est légèrement inférieur à la moyenne régionale, 2,3 places pour 1 000 personnes de 20-59 ans contre 2,5 en Île-de-France, lui-même inférieur au taux national (4,3). Le taux d'équipement est légèrement plus élevé que la moyenne régionale pour les *MAS* (Maisons d'accueil spécialisée) et les *ESAT* (Etablissements et services d'aide par le travail).

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023 pour 1 000 dans le Val-de-Marne



Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : Dans le Val-de-Marne 11,4 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Val-de-Marne	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (Sessad)	2,8	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	5,9	5,9
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	2,3	2,5
Dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,7	0,6
Dont établissement d'accueil non médicalisé	0,9	1,2
Dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	0,7	0,8
Services (SAVS, SAMSAH)	0,9	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2,8	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois dans le Val-de-Marne est en deçà des recommandations de l'OMS (95 %) avec 88,6 % des enfants vaccinés. Cette couverture est semblable à la moyenne régionale (88,1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1^{er} janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11–14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture du département est supérieure à celle de la région. Elle est cependant insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 33,6 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est très proche dans le département par rapport à la moyenne régionale.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible mais légèrement supérieure à celle de la région chez les 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Val-de-Marne	Île-de-France
88,6	88,1

Source : SNDS 2021-2023, Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Val-de-Marne	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	71,4	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	88,6	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	86,2	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Val-de-Marne			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
70,3	53,7	33,6	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (2 doses à 16 ans) en 2025 en %

Val-de-Marne		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
26,5	41,8	26,5	40,8	32,1	50,7

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Val-de-Marne	Île-de-France	France
56,4	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ou encore sur les vaccins effectués en établissements scolaires ne sont pas incluses dans les analyses et cela entraîne un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Le département se distingue par une situation globalement très favorable quant au recours aux soins dentaires et la couverture des actions de prévention et de dépistage chez les jeunes enfants.

Aux âges concernés par le programme « M'T dents », les enfants du Val-de-Marne présentent un recours aux soins bucco-dentaires plus élevé que la moyenne régionale. À chaque âge observé, la part des enfants ayant consulté un chirurgien-dentiste est supérieure à celle observée en Île-de-France, avec une augmentation progressive du recours aux soins au fil de l'âge.

Les indicateurs relatifs aux bilans et dépistages précoces chez les jeunes enfants apparaissent également favorables dans le Val-de-Marne. La couverture des bilans de santé est nettement supérieure à la moyenne régionale, tout comme celle des dépistages visuel, auditif et des troubles du langage.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020, ayant bénéficié d'un...	Val-de-Marne	Île-de-France
... bilan de santé	48,9	38,8
... dépistage visuel	48,9	35,0
dépistage auditif	48,9	35,0
... dépistage trouble du langage	48,9	31,0

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Val-de-Marne	Île-de-France
3 ans	34	32
6 ans	56	53
9 ans	64	63

Source : SNDS, exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. Trois cancers bénéficient en France d'un programme de dépistage organisé (sein, colorectal et col de l'utérus) assurant la gratuité du test aux personnes éligibles à l'invitation et le suivi des populations dépistées. La participation des Val-de-marnais à ces programmes est plutôt bonne dans la réponse faite aux invitations comparée à la moyenne régionale, mais néanmoins en dessous du niveau national (notamment pour le cancer du sein). D'initiative individuelle ou par invitation, les dépistages n'atteignent pas une couverture suffisante, très en deçà des objectifs nationaux et seuils européens, dans le Val-de-Marne, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Val-de-Marne	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	37,4	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	61,8	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	51,6	52,8	60,0
dont rattrapage par invitation	8,7	8,0	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	33,1	31,6	34,2

Source : Odissé SPF, SNDS, Exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, le Val-de-Marne a un taux de logement en *suroccupation accentuée* de 3 %, légèrement supérieur à la moyenne régionale. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, 15 cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés dans le Val-de-Marne, soit 10 % des 143 cas observés en Île-de-France, ce qui est relativement élevé au regard des autres départements (Paris et la Seine-Saint-Denis mis à part qui cumulent 70 % des cas).

En 2022, près de 60 770 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* dans le Val-de-Marne. Cela représente 10,3 % des ménages, contre 10,7 % en moyenne en Île-de-France.

Le territoire du Val-de-Marne apparaît particulièrement touché par un cumul de nuisances et pollution avec 16 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement préoccupant. Les enjeux liés à la pollution de l'air et au bruit des transports, dus en particulier aux grands axes routiers ont un poids particulièrement important. Le sud-ouest du département est notamment impacté par les nuisances liées à la plateforme aéroportuaire.

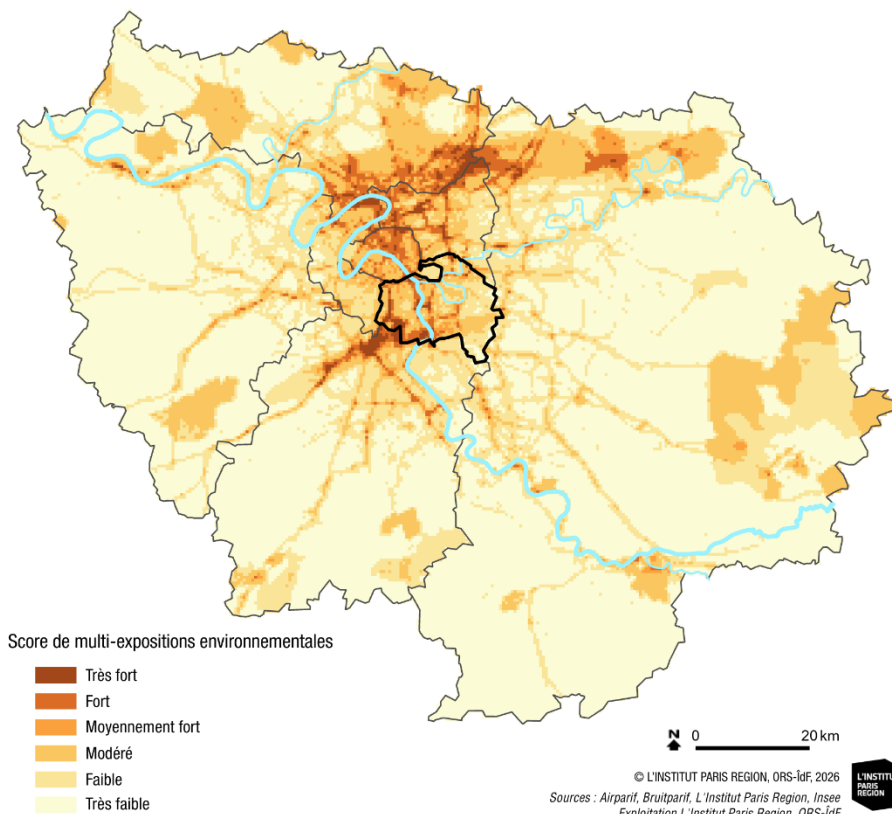
Pour la période 2017-2019, 770 décès pourraient être évités annuellement du fait de l'exposition chronique aux particules fines (PM_{2,5}) dans le département si les recommandations de l'OMS étaient respectées, soit plus d'1 décès sur 10, de même, près de 840 cas d'asthme de l'enfant, soit près de 19 %, pourraient également être évités (source : ORS Île-de-France).

Conditions de logements

En %	Val-de-Marne	Île-de-France
Part des logements en <i>suroccupation accentuée</i>	3,0	2,7
Part des ménages en situation de <i>précarité énergétique</i>	10,3	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	16,4	21,7

Sources : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)



Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables. Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

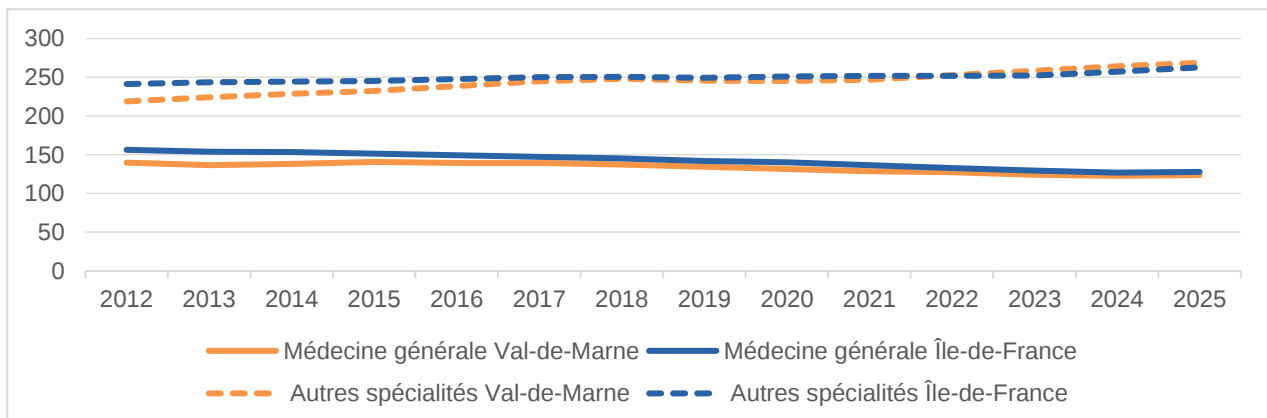
Troisième département de la région le mieux pourvu en médecins, le Val-de-Marne présente une densité médicale proche de la moyenne régionale et, à l'instar de la région, une situation par rapport à la France plutôt défavorable pour les généralistes mais favorable pour les spécialistes. Comparativement aux autres départements franciliens, le Val-de-Marne a perdu peu de ses généralistes au cours de la période 2012-2025 (-6 % contre -14 % en moyenne régionale) et gagné un nombre important de spécialistes (31 % contre 14 % en moyenne régionale). En 2025, 65,5 % de sa population (62,1 % en Île-de-France) vit en zone d'intervention prioritaire selon le zonage médecin de l'ARS IDF, avec des difficultés d'accès aux généralistes qui se mesurent plus particulièrement à l'ouest du département. Pour les autres professionnels de santé, le Val-de-Marne compte une densité moindre de sage-femmes, plus élevée d'infirmières et équivalente au niveau régional pour les kinésithérapeutes et les psychologues.

L'accessibilité aux soins ne se résume pas à la disponibilité et/ou proximité de l'offre, elle est également financière, voire socioculturelle. À l'instar des territoires très urbanisés de Paris et sa petite couronne, le Val-de-Marne concentre une offre médicale salariée importante (notamment hospitalière). Il compte 78 centres de santé, pratiquant des tarifs sans dépassement d'honoraire et le tiers-payant intégral et qui couvrent 35 % des actes généralistes dans le département (contre 20 % en moyenne régionale et 5 % en France). En revanche, à l'image de la région francilienne, une part importante des médecins spécialistes libéraux exercent en secteur 2 (69 % en secteur 2 ou non conventionnés, 72 % en Île-de-France, contre 55 % en moyenne en France).

En 2024, 218 345 Val-de-marnais adultes étaient sans médecin traitant, soit 18,2 % de la population (19,5 % en Île-de-France et 14,0 % en France hexagonale). Par ailleurs, 6,0 % de la population en affection longue durée (ALD) était sans médecin traitant (7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national). D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, les renoncements ou reports de soins (pour motifs financiers, délais de rendez-vous ou autres) toucheraient un peu plus la population du département (exprimés par 32,6 % des habitants contre 29,8 % en Île-de-France).

Les pratiques de recours aux soins montrent une consommation de soins de ville et hospitaliers plus importante qu'en moyenne régionale et un recours aux services d'urgences équivalent aux Franciliens (ORSNP 2025).

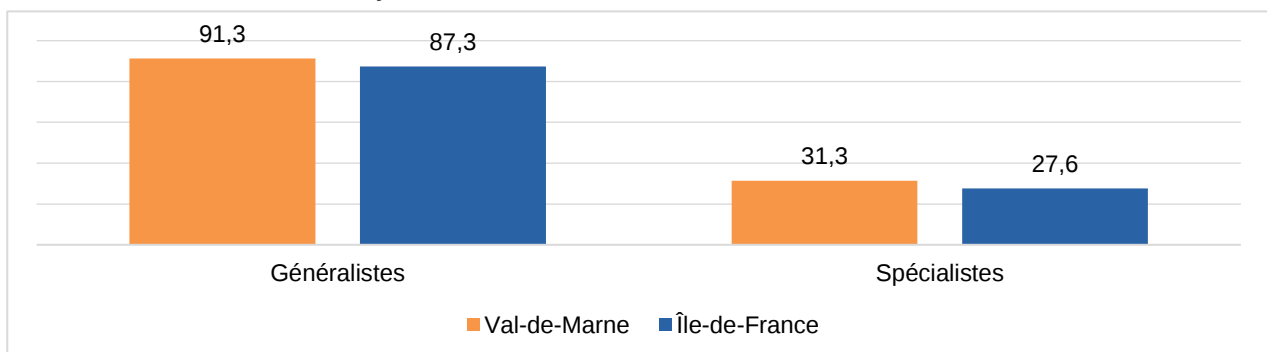
Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants



Source : RPPS, Drees

Note de lecture : La densité de médecins généralistes dans le Val-de-Marne ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 139,9 généralistes pour 100 000 habitants à 123,7 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %



Source : Assurance maladie 2023

Note de lecture : Dans le Val-de-Marne, 91,3 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Île-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :

- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : $CD4 < 350/mm^3$ ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire ($\geq$ bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD** : Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.



Financé par



Observatoire régional de santé Île-de-France

Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis

Tél. (33) 01 77 49 78 60 - www.ors-idf.org

Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département santé de L'Institut Paris Région, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-2202-6